Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Localité de Radisson

Politique - MADA

Municipalité
amie des aînés

Localité de Radisson

Politique 2024 -2027

Adoptée par le conseil Local de Radisson
le 1er mai 2024

En Partenariat avec

Québec

Municipalité amie des aînés

(MADA)

Localité de Radisson

POLITIQUE 2024 -2027

Table des matières

Mot du président **5**

Mot de la conseillère, responsable des questions aînées **6**

Avant-propos **7**

Introduction **8**

Mise en contexte de la Politique **10**

1. Mission 10

Comité de pilotage MADA **11**

2. Membres du comité Famille 11

Fondements de la politique MADA **13**

3. Définition d'une « personne aînée » 13

Désignation du nom « Radisson » **15**

Valeurs **16**

Principes directeurs **17**

4. Principes directeurs 17

4.1 Vieillissement actif 17

4.2 Qualité de vie 18

4.3 Réciprocité intergénérationnelle 18

4.4 Accessibilité 18

4.5 Concertation 19

Politique MADA **20**

5. Explication de la démarche MADA 20

6. La démarche MADA 20

6.1 Préambule : la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) 20

6.2 Contexte - renouvellement 21

7. Démarche de réalisation 22

7.1 Objectifs de la démarche MADA 22

7.2 Étapes de la démarche 23

7.3 Démarche de réalisation de la Politique et de son premier plan d'action 23

Champs d'action MADA **26**

8. Application du vieillissement actif dans la municipalité MADA 26

9. Présentation des neuf champs d'action (MADA) 27

Les orientations de la politique des aînés 30
10. Vision de la politique 30
Portrait de la population aînée de la Localité de Radisson 32
11. Le profil démographique des aînés de Radisson 32
Les enjeux spécifiques de la Localité de Radisson 40
12. Principes reliés au vieillissement actif 41
12.1 Principe du vieillissement actif 41
12.2 Participation 42
12.3 Santé 42
12.4 Sécurité 42
13. Quelques faits sur les personnes âgées à Radisson 43
Orientations et objectifs généraux 44
Grandes orientations 44
Conclusion 51
Remerciements 52

Mot du président

Depuis plusieurs années, l'évolution démographique de la population constitue un enjeu majeur à Radisson. Nous sommes conscients que le vieillissement de notre population pose des défis auxquels nous devons nécessairement nous adapter.

Aujourd'hui, je suis fier de vous présenter, notre première politique en faveur des aînés qui reflète la volonté du conseil local de faire de Radisson une véritable *Municipalité-Amie-Des-Aînés*. D'emblée, il est très important de souligner les efforts exceptionnels du comité du pilotage ainsi que de nos partenaires communautaires qui se sont investis dans cette démarche. Ils ont mis en lumière les enjeux qui touchent nos aînés et ont trouvé ensemble des solutions concrètes.

En prenant soin collectivement de nos aînés, nous veillons à ce qu'ils conservent cette lumière sous leurs soins, afin qu'elle guide les générations présentes et celles qui leur succéderont

Plusieurs actions seront mises en œuvre pour répondre aux souhaits exprimés par radissoniens qui ont participé au développement et à l'histoire de la Localité. Il faut alors offrir à nos aînés des services adéquats et rendre notre milieu de vie encore plus sécuritaire et adapté à leur réalité, afin de leur permettre de vieillir dans leur communauté, près de leur réseau social et de leur famille.

La politique *Municipalité Amie des aînés* (MADA) et son plan d'action en faveur des aînés constituent pour nous une étape importante visant à faire en sorte que la Localité demeure accueillante pour les aînés et réponde à leurs besoins variés. Cette Politique, empreinte d'ouverture et d'écoute, a permis à nos aînés d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes envers les élus. Cette démarche nous a permis de dresser un portrait des aînés, mais aussi de comprendre leurs besoins afin que nous puissions nous assurer, en tant qu'élus, de maintenir leurs sentiments de sécurité, de bien-être et d'appartenance à leur communauté.

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil local de Radisson, je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui ont donné de leur temps pour alimenter nos consultations et nous permettre d'élaborer notre première Politique des aînés.

Votre contribution au bien-être de nos aînés est remarquable.

Sébastien Lebrun
Président du conseil local
Localité de Radisson

Mot de la conseillère, responsable des questions aînées

À titre de conseillère responsable des questions aînés, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil local, les fruits de cette importante démarche de consultation et de mobilisation de nos aînés et des organismes du milieu. En effet, nous nous engageons à poser des gestes pour faire de Radisson une « ***Municipalité amie des aînés*** », où le bien-être des aînés est au cœur de nos préoccupations.

À travers l'élaboration de notre première politique des aînés et la mise en œuvre de son plan d'action, nous affirmons notre volonté de poser des actions à impact significatif pour maintenir le dynamisme de notre Localité et améliorer la qualité de vie de ses aînés.

Cette démarche vise donc à aider les membres du conseil local dans une réflexion qui assurera le bien-être de ses familles et de ses aînés et qui renforcera leur sentiment d'appartenance et leur envie de rester plus longtemps parmi nous. Ce Conseil a à cœur le bien-être de tous les radissoniens et s'engage à déployer tous les efforts nécessaires pour appliquer sa politique MADA.

Il est maintenant temps de mettre en place des mesures qui amélioreront la qualité de vie des aînés de notre localité. Il est du devoir de chacun de faire en sorte que les aînés s'épanouissent en sachant qu'ils peuvent accéder à des services et à des activités de qualité qui répondent à leurs besoins.

Merci aux membres des comités de pilotage MADA, aux citoyens et aux organismes qui ont participé à nos différentes démarches de consultation, sans eux rien de tout cela ne serait possible. C'est grâce à leur précieuse implication et leur engagement envers les aînés et le bien-être de leur communauté que cet important projet a été possible.

Merci à tous ! Bonne lecture !

Suzanne Pelletier, Conseillère
Localité de Radisson
Comité de Pilotage MADA

Avant-propos

MADA, c'est un mouvement international initié en 2008 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de sensibiliser les organismes municipaux à l'accroissement significatif du nombre de personnes aînées au sein de leur communauté et de les aider à s'outiller pour faire face aux défis de plus en plus nombreux. En 2009, le gouvernement du Québec a instauré le Programme de soutien à la démarche MADA. Par le biais de ce programme, il accorde des subventions aux municipalités qui désirent élaborer leurs propres politiques pour les personnes aînées.

C'est donc dans ce contexte que le conseil local de la Localité de Radisson a décidé d'entreprendre des démarches pour élaborer une politique en faveur des aînés et obtenir la certification MADA. Aujourd'hui, la Localité de Radisson poursuit également ses efforts pour réaliser son plan d'action ciblant les personnes aînés de son territoire. C'est une approche qui représente la vision du conseil d'adapter le milieu de vie de la Localité afin qu'il soit favorable au vieillissement actif.

Cette politique et ce plan d'action témoignent de la volonté et de l'engagement de la Localité à contribuer au mieux-être des aînés, et ce, peu importe leur groupe d'âge, et quelles que soient leurs conditions. Ce document reconnaît la contribution de tous les aînés de Radisson et le rôle qu'ils jouent dans la transmission de l'identité collective des radissoniennes et radissoniens.

Comme en témoignent les statistiques, la population de Radisson vieillit avec le temps. En devenant MADA, Radisson désire se donner collectivement un pouvoir d'agir à l'échelle locale pour faire face au vieillissement de sa population. Cette transformation démographique constitue un défi important et nécessite que des actions soient entreprises afin de créer des environnements et des conditions propices pour que les aînés puissent vieillir dans leur communauté et auprès de leurs proches, ainsi que dans des environnements dynamiques qui leur permettent de demeurer actifs et qui nourrissent le sentiment d'appartenance.

Le MADA est aussi une invitation que les aînés envoient à l'ensemble de la population, englobant un message de collaboration, de solidarité, d'échanges et afin de soutenir le comité de pilotage des aînés dans l'élaboration de cette politique et son plan d'action. Le gouvernement du Québec s'est impliqué en versant à la Localité une aide financière. La Localité de Radisson remercie chaleureusement cette instance pour sa contribution.

Le conseil local reconnaît l'importance des aînés au sein de la communauté et souhaite faire bon usage de l'information contenue au plan d'action MADA pour établir les priorités futures en matière de financement et d'amélioration des services.

Introduction

Le vieillissement de la population est une réalité qui, dans les prochaines années, modifiera le visage du Québec. La Localité de Radisson n'échappe pas à cette tendance, qui représente un beau défi pour les élus, les gestionnaires et l'ensemble de la société !

> « Le vieillissement démographique est l'un des grands triomphes de l'humanité. C'est aussi l'un des plus grands défis que nous ayons à relever. »
>
> *Organisation mondiale de la santé, Vieillir en restant actif - Cadre d'orientation, Genève (2002)*

C'est avec la volonté d'adapter ses politiques, ses services et ses structures municipales que la Localité de Radisson a décidé d'adhérer, à l'instar de plusieurs autres organismes municipaux au Québec, à la démarche MADA, visant à favoriser la participation des personnes aînées et à soutenir la concertation et la mobilisation de toute la communauté. L'objectif général de cette réflexion vise à offrir un milieu de vie correspondant aux besoins des aînés et à promouvoir le vieillissement actif.

La démarche MADA comprend trois grandes étapes, soit :

- La préparation du portrait des aînés,
- La consultation des aînés,
- Et finalement, la rédaction et l'adoption d'un plan d'action.

Pour mener à bien l'exercice, un comité de pilotage a été mis sur pied, formé de représentants des différents regroupements de personnes aînées et de représentants de la Localité de Radisson. Ce comité avait pour mandats :

- D'assurer une représentation du milieu dans toutes les étapes du processus,
- De proposer et de valider des pistes de réflexion et de discussion ;
- Et d'identifier les objectifs et les interventions prioritaires à inclure au plan d'action.

L'excellente connaissance du milieu radissonien des membres du comité a, de plus, grandement facilité la préparation du portrait des aînés et la mise en place des différentes activités de consultation.

Ce document constitue donc l'aboutissement de la démarche « *Municipalité amie des aînés* ». Mais en fait, ce n'est le début de la mise en œuvre d'une série d'actions pour le mieux-être des aînés. À cet effet, le comité de pilotage, comité porteur de la démarche MADA, agira maintenant comme facilitateur pour l'appropriation et le suivi du plan d'action, veillant à la mise en place d'outils pour le garder vivant et actuel.

Des rencontres se sont déroulées principalement entre septembre 2023 et juin 2024, sur l'ensemble du territoire de la Localité de Radisson, effectuées auprès des aînés et aussi auprès des différents intervenants concernés, ces rencontres ont permis de mieux comprendre les réalités des aînés, de préciser leurs besoins et leurs attentes au quotidien, et d'identifier certaines actions à mettre en place.

Mise en contexte de la Politique

Dans une société en constante mouvance, la pertinence de tenir compte des réalités des aînés afin d'adapter les services, les ressources et les infrastructures à leurs besoins s'est avérée incontestable.

De plus, le contexte des feux de forêt dans le Nord, particulièrement à Radisson, ainsi que la pandémie qui a touché l'ensemble de la population radissonienne, fragilisant particulièrement ses aînés, ont corroboré l'importance de reconnaître la nécessité d'adopter une Politique municipale pour les aînés.

Grâce à une grande mobilisation et à une réflexion collective, cet outil de développement servira pour les trois prochaines années à guider les élus, les organismes et les acteurs du milieu dans leurs prises de décisions afin de maintenir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés.

Cette démarche collective s'est amorcée en septembre 2023, la Localité a procédé à une nouvelle élaboration de la Politique.

Il est à noter que cette démarche a été rendue possible grâce au soutien financier du *ministère responsable des aînés et ministre déléguée à la santé* dans le cadre du « *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînées (MADA), Volet 1* ».

1. Mission

Cette politique a pour mission d'intégrer le réflexe « Penser et agir en concertation avec les personnes aînées » au sein de la planification, de l'administration et de l'élaboration de projets en vue de favoriser l'épanouissement de la communauté de façon optimale.

La Politique MADA de la Localité de Radisson se veut un outil qui guide les conseil local dans leurs prises de décisions afin d'agir dans l'intérêt des aînés.

Comité de pilotage MADA

Le comité de pilotage est un regroupement d'acteurs de tous âges, y compris des aînés de divers secteurs qui travaillent ensemble vers un objectif commun : aider les aînés à vivre en sécurité, à participer pleinement à la vie de la société et à jouir d'une bonne santé.

Les membres du comité ont participé à chacune des étapes de la mise à jour de la Politique municipale des aînés et de son plan d'action. Pour ce faire, ils étaient accompagnés par la firme "Wiris Communication".

2. Membres du comité Famille

Le mandat d'un membre du comité de pilotage nommé par résolution se termine par le remplacement de ce membre ou par la démission du membre au comité. La composition du comité se décline comme suit :

❯ SUZANNE PELLETIER

Élue responsable des questions aînés

❯ MATHIEU DESROCHES

Chargée de projet

❯ NABIL BOUGHANMI

Responsable administratif

❯ ANNIE JUTEAU

Responsable administratif

❯ MARIE-CLAUDE LABBE

Représentant des Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

❯ ……

Centre Jeunesse l'Astral

❯ ……

Citoyen (ne)

Le conseil local constitue le comité, qui aura pour mandat :

- D'assurer la mise à jour de la politique MADA et de son plan triennal d'action :
  - En étant à l'écoute des besoins et des attentes des aînés.
  - En recommandant des projets porteurs de la préoccupation « aînés ».
- De proposer un projet de mise à jour de la politique sur les aînés et de l'élaboration d'un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil local ;

Fondements de la politique MADA

3. Définition d'une « personne aînée »

S'inspirant des diverses définitions de l'aîné retenues dans plusieurs organismes municipaux, nous nous référons à la position adoptée par Statistique Canada indiquant qu'un aîné est une personne de 65 ans et plus, et cela, quelle que soit la jeunesse de son cœur. En effet, il n'existe pas de définition universelle quant au fait d'être un aîné. Alors que les modes de vie sont éclatés et variés (vie familiale, retour aux études, retraite, etc.), l'âge n'est pas le seul facteur permettant de définir les aînés, même si la plupart des programmes gouvernementaux s'adressent aux personnes de 65 ans et plus. Désormais, on se fie davantage aux notions de capacités et limitations afin de segmenter la population, puisque les besoins des individus en découlent.

La personne aînée fait partie d'un groupe hétérogène qui vit des situations variées, et ce, dans une multitude de contextes. Une personne peut ainsi se définir selon une ou plusieurs caractéristiques qui lui permettent de s'identifier au concept d'aîné.

- ***Sociales :***

La participation sociale, le bénévolat, l'isolement, la situation familiale (grands-parents ou arrière-grands-parents), le lien de travail (retraite ou préretraite).

- ***Psychologiques :***

L'appartenance, l'expérience vécue et transmise, la vulnérabilité, le sentiment d'insécurité.

- ***Physiques :***

L'âge (65 ans et plus), la condition physique, l'autonomie, les maladies chroniques.

Les personnes aînées ont également un dénominateur commun, celui de vivre une période caractérisée par l'évolution ou l'émergence de besoins, et les moyens d'y répondre sont autant uniques que diversifiés. Qu'ils soient travailleurs, retraités, bénévoles, parents ou grands-parents, les aînés contribuent tous au dynamisme de la communauté. Il n'y a pas de profil unique : leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent puisqu'elles ne bénéficient pas toutes du même degré d'autonomie ou de mobilité, des mêmes revenus ou du même soutien familial. Cependant, elles ont des droits citoyens et sociaux qui sont les mêmes pour chaque individu.

La personne aînée a une expérience de vie qui contribue à l'enrichissement et à la construction des communautés, d'où l'importance que la Localité de Radisson s'adapte à ses besoins.

Par ailleurs, dans l'optique d'un vieillissement actif et en santé, le comité de pilotage MADA de la Localité a souligné l'importance d'agir de manière préventive, notamment par la promotion des saines habitudes de vie. Que ce soit comme bénévole, comme grands-parents, comme ami, comme voisin, ou comme proche aidant, sa participation sociale et citoyenne profite à l'ensemble de la population par la transmission des grandes valeurs que sont l'amour, l'entraide et l'humanité, ainsi que par le partage de ses acquis.

Ces forces réunies ont le pouvoir d'enrichir les milieux, les rendant plus accessibles, attrayants, sécuritaires et favorables à la pratique d'activités intergénérationnelles. La personne aînée bénéficie d'une grande expérience de vie, unique et évolutive, et elle est une richesse pour sa communauté.

Désignation du nom « Radisson »

Localité de Radisson est un village, qui se rattache administrativement au Gouvernement d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ), se situe à 100 km à l'est de la municipalité du village cri de Chisasibi et à 450 km au nord de la ville de Matagami. Son nom rappelle le souvenir de Pierre-Esprit Radisson (vers 1640-1710). Ce dernier a été explorateur et trafiquant de fourrures, notamment à la baie d'Hudson, et a été l'un des fondateurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson au 17e siècle[1].

L'aménagement du site a été conçu dans une perspective de longue durée, dans le cadre du développement et de l'exploitation des ressources hydroélectriques de cette région. En 1992, l'agglomération regroupait 950 habitants permanents, en plus du personnel ouvrier de passage. On y retrouve les services assurant la qualité de vie de la population locale, notamment une école, un centre hospitalier et des équipements sportifs. L'appellation Radisson, retenue par la Société de développement de la Baie James, a été officialisée par la Commission de géographie le 6 juillet 1973. Les premiers Radissonniens ont occupé le village en 1975[2].

Figure 1 : Localité de Radisson

[1] « The Adventures of Pierre-Esprit Radisson », Mark Bourrie, 29 avril 2019

[2] *« Radisson » [archive], sur Commission de toponymie Québec*

Valeurs

Une municipalité forte repose sur un certain nombre de valeurs qui doivent être portées par l'ensemble des acteurs de la communauté. Pour favoriser le mieux-être des aînés, la Politique municipale des aînés (MADA) met donc en avant les six grandes valeurs suivantes : l'inclusion, l'adaptabilité, l'autonomie, le respect, l'engagement et la Bienveillance.

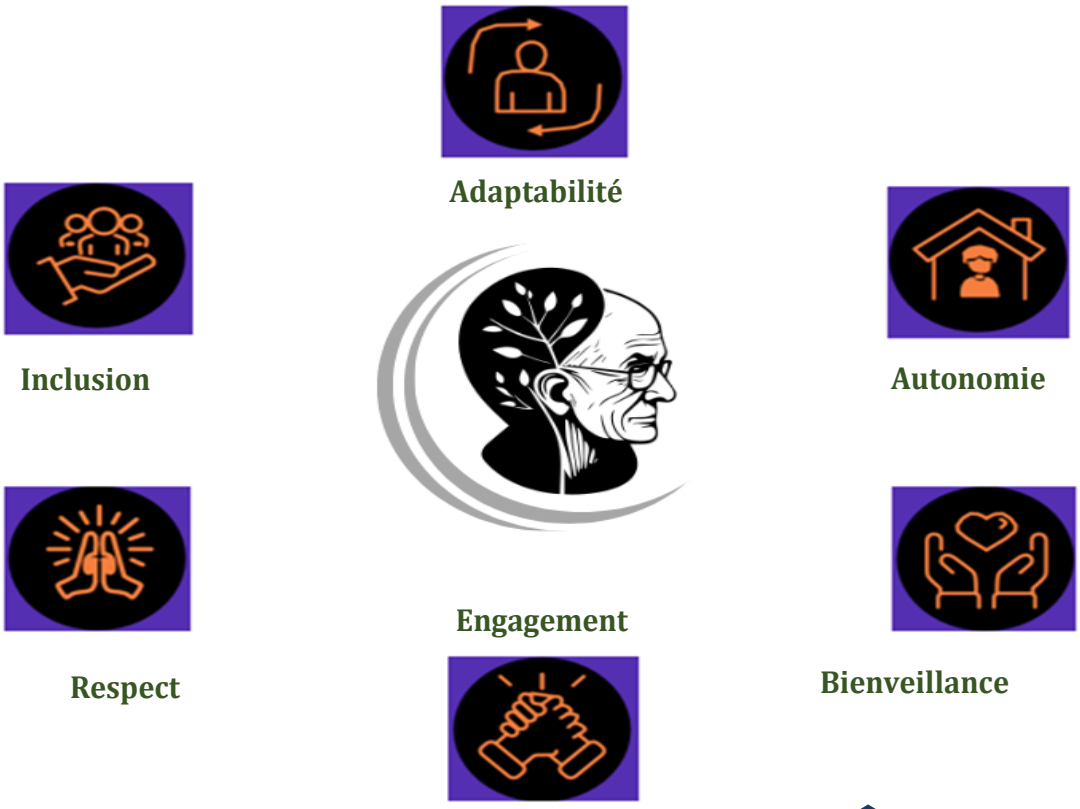

Figure 2 : Les six grandes valeurs

- La préparation du portrait des aînés ;
- Favoriser l'inclusion, le respect et les liens intergénérationnels ;
- Adapter l'aide aux différents besoins en consultant les personnes aînées ;
- Favoriser l'autonomie, l'accessibilité et l'offre de services de proximité et de maintien à domicile ;
- Soutenir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé ;
- Promouvoir l'entraide et la bienveillance.

Principes directeurs

4. Principes directeurs

La Localité de Radisson désire que tous les partenaires du milieu appelés à collaborer à l'actualisation des orientations et des objectifs mentionnés dans la présente politique adhèrent à ses principes et les mettent de l'avant dans leurs actions. La Localité de Radisson cherche via cette Politique à considérer les besoins et la réalité des personnes aînées lors de la prise de décision au sein de son territoire et à jouer un rôle de catalyseur auprès des partenaires pour la mise en place de mesures en faveur et de respect des Aînés.

Elle cherche également à :

- Développer des environnements favorables aux saines habitudes de vie et au vieillissement actif ;
- Assurer une circulation efficace de l'information auprès des personnes aînées et des gens qui les soutiennent ;
- Lutter contre les préjugés en favorisant l'ouverture au cheminement unique de chaque être humain vieillissant ;
- Favoriser l'accessibilité aux services en fonction des réalités et des besoins exprimés par les personnes aînées ;
- Agir en concertation avec les différents partenaires qui œuvrent et collaborent quotidiennement avec les personnes aînées du territoire ;

La cohérence des actions entreprises dans le cadre de la démarche MADA repose principalement sur les cinq grands principes directeurs suivants :

4.1 Vieillissement actif

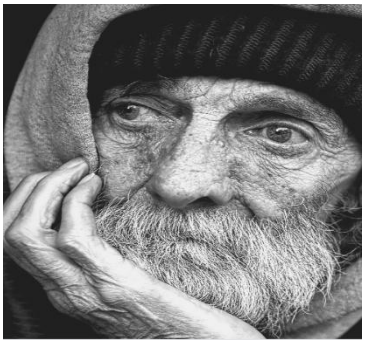

Ce principe est un processus visant un mode de vie actif (implication bénévole, prolongement de la présence sur le marché du travail, participation aux activités récréatives, etc.) présentant des répercussions positives sur la santé et la qualité de vie des individus et de leur communauté. En ce sens, les actions entreprises au cours de la démarche MADA visent une participation constante des radissoniens à la vie sociale,

économique, culturelle, intellectuelle et civique de la Localité de Radisson. En développant des mesures qui encouragent le vieillissement actif, c'est l'ensemble de la population qui bénéficie des retombées positives sur le plan social.

4.2 Qualité de vie

L'amélioration de la qualité de vie est un principe central de la présente démarche. L'habitat, le transport, la santé et les relations sociales sont tous des éléments jouant un rôle significatif quant à la perception que les citoyens ont de leur qualité de vie. Ainsi les actions découlant de la politique MADA ont été développées dans la perspective de répondre aux besoins des aînés en matière de bien-être, de santé, d'appartenance et de sécurité. De ce fait, la Localité tendra à devenir un milieu plus convivial ou « *il fera bon vivre* ».

4.3 Réciprocité intergénérationnelle

La valorisation et le maintien de la contribution des différentes générations qui se côtoient au sein de la communauté radissonienne sont un enjeu important en matière de cohabitation et de cohésion sociale. Les occasions d'échanges et d'apprentissages intergénérationnels reposent sur la réciprocité entre les individus d'âges différents, dans un objectif d'entraide et de partage d'expertises. Ces rapports ne peuvent être que bénéfiques tant à l'échelle individuelle que collective et contribuent notamment à réduire l'âgisme et les préjugés.

4.4 Accessibilité

Afin de retirer les bénéfices des programmes, activités et services qui leur sont proposés, les aînés doivent d'abord et avant tout y avoir accès. L'accessibilité se décline ici selon différentes composantes. Alors que ce sont les aspects financiers et physiques qui nous viennent spontanément en tête lorsqu'il est question de ce sujet, il faut également considérer la capacité à s'informer et à comprendre les informations, la qualité de l'accueil et de l'accompagnement,

la disponibilité dans le temps (moment du jour, de la semaine, de l'année, etc.) et toutes les autres dimensions pouvant déterminer, du point de vue de la personne, la facilité d'accès à un service, un programme, une activité, un lieu ou une information.

L'accessibilité se veut également universelle, fondée sur une approche d'inclusion, visant à réduire l'écart entre la population et les personnes vivant avec certaines limitations.

4.5 Concertation

Bien que la Localité soit positionnée au cœur de la démarche, elle n'est pas l'unique actrice impliquée : elle peut compter sur l'appui et la collaboration des centres locaux de santé et de services sociaux, des organismes communautaires, du milieu associatif et des organismes privés. La mobilisation de la communauté contribue à la pérennité des actions ciblées. En travaillant ainsi, le processus permet également d'améliorer la vie démocratique. En ce sens, le succès de la démarche est tributaire de ce principe-clé qui vise à doter d'une vision commune les différents secteurs et services de la ville impliqués.

Politique MADA

5. Explication de la démarche MADA

C'est avec un souci du bien-être et de la qualité de vie des aînés résidant sur son territoire que la Localité de Radisson a entrepris la démarche MADA afin de développer des actions en faveur des personne âgées sur le territoire et de renforcer le réflexe « Penser et agir aîné ». Pour ce faire, la Localité a donné à la firme « *Wiris communication* » le mandat d'assister le comité de pilotage MADA de la démarche.

Ainsi, une démarche de consultation importante a permis de rejoindre un grand nombre des aînés sur tout le territoire de la Localité. Grâce à l'engagement du comité de pilotage et la participation des organismes du milieu qui se sont rencontrés à plusieurs reprises pendant l'année, un questionnaire a été distribué numériquement et en version papier aux aînés. Ces consultations auront permis de faire ressortir les enjeux qui touchent les aînés du territoire. La mise à jour de la politique territoriale et des plans d'action locaux visant à répondre aux besoins en constante évolution de notre population aînée a découlé de cette démarche. De plus, dans un souci de rassembler toutes les actions aînées au même endroit, les orientations des partenaires du milieu ont été intégrées au plan MADA puisque celui-ci visait également à répondre aux enjeux aînés sur le territoire.

6. La démarche MADA

6.1 Préambule : la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a été initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle vise à favoriser le vieillissement actif de la population, un enjeu des plus préoccupants considérant les données qui confirment le phénomène de vieillissement démographique, tendance à laquelle la Localité de Radisson n'échappe pas.

Finalement, en renouvelant sa politique, La Localité de Radisson crée un meilleur environnement pour ses aînés. En effet, elle souhaite également créer des contextes favorables au vieillissement en santé et en sécurité, des milieux de vie attractifs et stimulants, qui se démarquent par leur sécurité et par la qualité de leurs services à la population et spécifiquement aux aînés. Le nouveau conseil depuis sa nomination avait déjà l'ambition d'agir.

6.2 Contexte - renouvellement

Dans ce contexte, la Localité de Radisson ciblait trois enjeux spécifiques liés à sa démographie :

- L'accroissement de la population ;
- Le vieillissement de la population ;
- L'exode des jeunes.

À ce moment, la Localité de Radisson ciblait également des créneaux d'intervention spécifiques : les services de base, le commerce de proximité, la sécurité l'habitation, les équipements culturels et de loisir, le transport et les autres infrastructures. Cette politique faisait également partie de la vision future du Conseil Local initiée des années plus tôt et qui visait à promouvoir et à améliorer la qualité de vie des communautés.

Le vieillissement de la population est toujours un sujet d'actualité. Dans la Localité de Radisson, les citoyens de plus de 65 ans représentent jusqu'à 14,63 % de la population globale[3] en 2021. En renouvelant sa

[3] Statistique canada

politique, La Localité souhaite atteindre plusieurs objectifs, dont :

- Définir des priorités d'actions dans la Localité de Radisson ;
- Créer une infolettre distribuée à tous les partenaires ;
- Soutenir les activités bénévoles ;
- Créer de nouvelles collaborations ;
- Promouvoir et sensibiliser à la sécurité à différentes échelles ;
- Tenir des consultations sous forme de théâtre-forum, en collaboration avec des organismes du milieu tel que le CRSSSBJ et la FADOQ, etc., pour mieux connaître les aînés et leurs déplacements ;
- Réaliser une importante étude sur les déplacements des aînés en milieu rural ;

Pour élaborer sa politique MADA, la Localité a tenu quelques consultations publiques. En plus, elle a tenu des rencontres avec les organismes du milieu qui offrent des services de tous types aux aînés de son territoire tel que le CRSSSBJ.

7. Démarche de réalisation

7.1 Objectifs de la démarche MADA

La démarche MADA permet de développer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes visées. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux doivent être conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

POUR QUE RADISSON SOIT UNE MADA IL FAUT QUE CE SOIT UNE COMMUNE QUI :

- *Agit de façon globale et intégrée ;*
- *Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;*
- *Favorise la participation des aînés ;*
- *S'appuie sur la mobilisation et la concertation de toute la communauté ;*
- *Met un frein à l'âgisme ;*
- *…….*

7.2 Étapes de la démarche

- Désignation d'un élu responsable des questions aînés ;
- Nomination d'un fonctionnaire en charge du projet MADA ;
- Constitution d'un comité de pilotage et de suivi ;
- Production d'un diagnostic social issu du portrait statistique, du recensement des services et des ressources disponibles ainsi que d'une consultation de la population aînée ;
- Élaboration de la politique municipale des aînés et d'un plan d'action triennal.

7.3 Démarche de réalisation de la Politique et de son premier plan d'action

La démarche de réalisation de la Politique MADA et de son premier plan d'action s'est appuyée sur diverses actions complémentaires visant à documenter au mieux la situation des aînés de Radisson et à proposer des réponses à leurs besoins tout en tenant compte des acteurs en place, des

ressources disponibles et des façons de faire du milieu.

Plusieurs acteurs ont ainsi été mis à contribution tout au long de la démarche. De façon plus précise, la démarche s'est appuyée sur les actions suivantes :

- ***Nomination d'un élu responsable des questions aînés et d'un fonctionnaire en charge du projet MADA (2023) :***

Composé d'élus, d'intervenants municipaux, de représentants d'organisations du milieu

- ***Mise en place d'un comité de pilotage (2024) :***

Composé d'élus, des employés de la Localité de Radisson, de citoyennes et citoyens radissoniens, de personnes aînées et de représentants d'organisations du milieu, le comité de pilotage a été le pilier de la démarche, contribuant autant dans l'élaboration des contenus que dans les avis méthodologiques et la mobilisation du milieu.

- ***Élaboration d'un portrait de situation (2024) :***

Cette étape a reposé sur une approche à la fois documentaire et consultative, de manière à disposer d'un état des lieux le plus complet possible en ce qui a trait à la situation des aînés radissoniens.

Outre le profil socio-démographique, cette étape comprenait les résultats des questionnaires centrés sur les différents champs d'action de l'approche MADA. Diverses autres actions de consultation ont été menées auprès des organisations du milieu et des services municipaux.

- ***Identification des enjeux spécifiques et des objectifs prioritaires (2024) :***

Il est important d'en faire une brève analyse afin d'identifier l'enjeu prioritaire de santé et de bien-être sur le territoire de la Localité de Radisson et d'amorcer une réflexion sur l'orientation que devrait prendre le conseil.

Grâce à cette analyse et suivant le portrait du milieu, le comité de pilotage a pu mieux comprendre certaines caractéristiques de la population radissonienne, notamment les personnes âgées, et déterminer les principaux axes d'intervention dans le cadre de cette démarche MADA.

- ***Élaboration de la politique MADA et du plan d'action (2024) :***

La Politique MADA de la Localité de Radisson est donc le fruit d'un long et rigoureux travail étalé sur un peu plus de deux ans. En effet, le comité de pilotage a rencontré à plusieurs reprises des citoyens et des organismes communautaires lors de séances de travail et de validation.

La Localité souhaite que les acteurs du milieu appelés à intervenir directement ou indirectement auprès des aînés souscrivent aux principes de la Politique et contribuent à l'atteinte des cibles identifiées, et ce, pour le bien-être et le mieux-vivre de nos aînés.

Champs d'action MADA

8. Application du vieillissement actif dans la municipalité amie des aînés

Vieillir en restant actif, c'est non seulement promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements qui incitent à l'inclusion sociale des aînés. Pour ce faire, la démarche MADA intervient dans neuf champs d'action représentés par les pétales de la marguerite suivante :

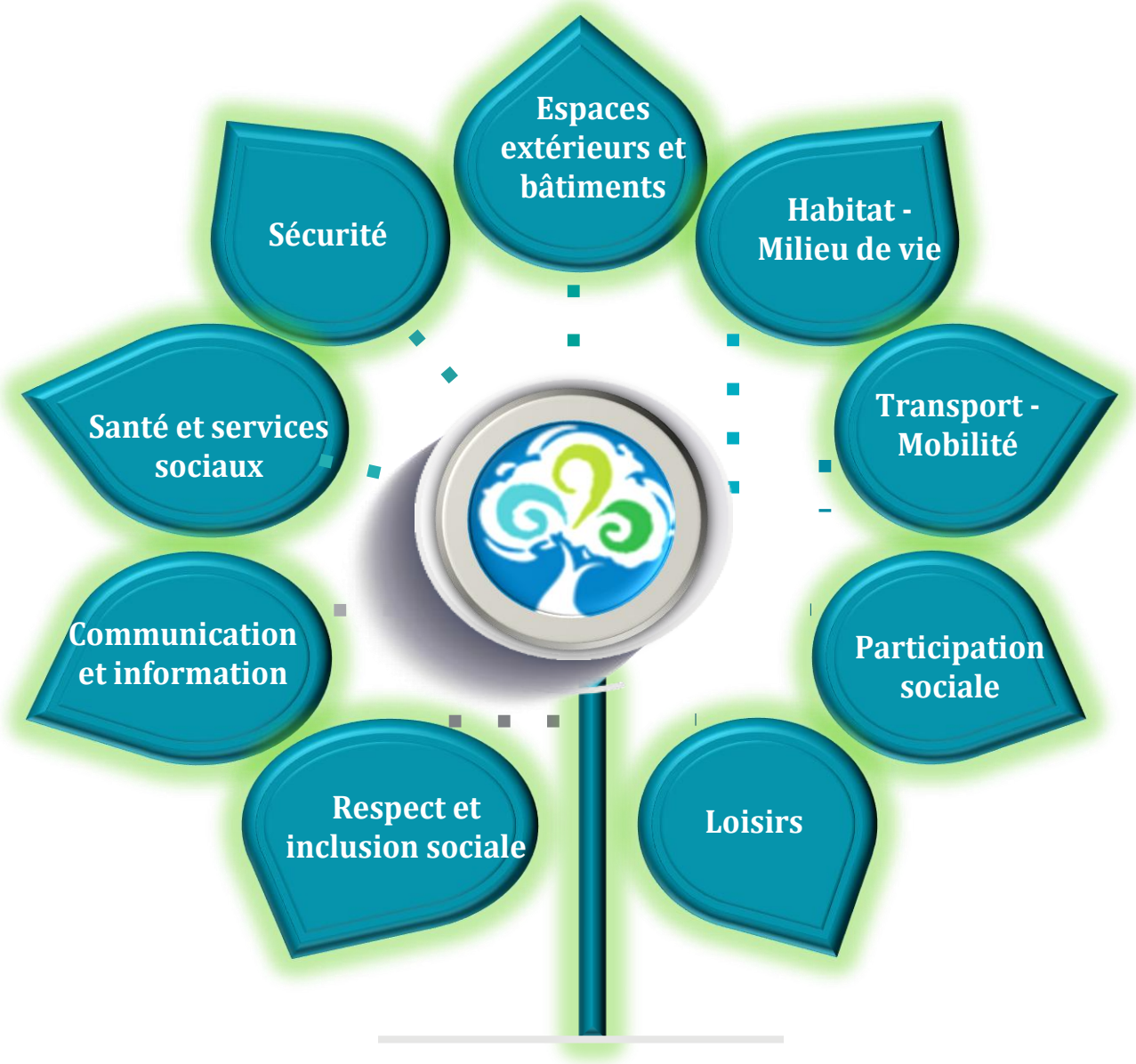

Figure 3 : Les neuf champs d'action (MADA)[4]

[4] *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche municipalité amie des aînés – 2e édition*

9. Présentation des neuf champs d'action (MADA)

La démarche MADA s'intéresse à neufs champs d'action : Espaces extérieurs et bâtiments, Habitat - Milieu de vie, Transport-Mobilité, Participation sociale, Loisirs, Respect et inclusion sociale, Communication et information, Santé et services sociaux et Sécurité.

Ces champs sont arrimés aux responsabilités de la Localité qui, à titre d'intervenant public le plus proche du citoyen, joue un rôle de première ligne en matière de qualité de vie des aînés.

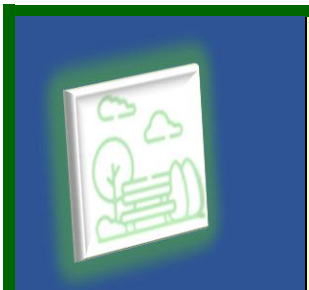	**Espace extérieur et bâtiment**	Les lieux publics sont adaptés aux personnes aînées (aménagement et urbanisme, conception des espaces et bâtiments publics). Les espaces sont conçus pour favoriser le vieillissement actif.
	Habitat et milieu de vie	Une diversité de logements existe pour accompagner le changement de réalité des aînés. Une diversité de services de proximité est en place pour favoriser le maintien à domicile (entretien, courses, alimentation, etc.).
	Transport et mobilité	Les aînés connaissent et utilisent l'offre de transport actif, collectif et partagé (accompagnement bénévole, covoiturage, vélo, marche, etc.). Le transport collectif et partagé répond aux besoins des personnes aînées (territoire couvert, horaire, prix, etc.).

	Participation sociale	Des opportunités de bénévolat, d'emplois et de mentorat intéressants et adaptés sont offertes aux aînés. Plusieurs possibilités existent pour les aînés qui souhaitent s'engager dans des causes qui les touchent (bénévolat, engagement citoyen et vie communautaire).
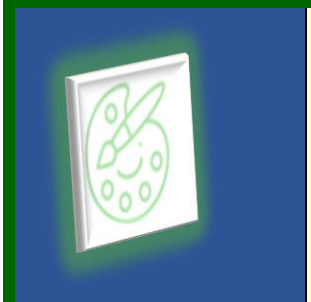	**Loisir et saines habitudes de vie**	Les activités offertes sont adaptées aux besoins des aînés. L'offre de loisirs est développée en conséquence (vie culturelle, récréative, sportive, éducative et socialisation).
	Respect et inclusion sociale	Les activités et les événements sont accessibles à tous les aînés, indépendamment de leurs revenus ou de leurs incapacités. Des actions sont réalisées pour réduire l'isolement. Les personnes aînées sont traitées avec respect dans tous les contextes (âgisme, discrimination, inégalité et relations intergénérationnelles).
	Communication et information	L'information transmise aux aînés est claire et adaptée (pertinence, lisibilité et accessibilité). Les bons canaux de communication et de diffusion sont utilisés.
	Santé et services sociaux	Les services de santé et de soutien à domicile sont suffisants et adéquats. Les proches aidants sont soutenus. Des programmes et activités sont mis en place pour favoriser les saines habitudes de vie chez les personnes aînées.

	Sécurité	Les aînés se sentent en sécurité et les services sont connus (service policier et incendie). Les ressources en maltraitance sont connues.

Le comité de pilotage comprenant un membre élu et des représentants aînés, a pour mandat de mobiliser la communauté autour de l'enjeu du vieillissement, de consulter la population aînée sur les neuf champs d'intervention et de réaliser un plan d'action répondant aux besoins définis.

Ce comité de pilotage, dont les membres présentaient des compétences variées et multidisciplinaires, a été formé afin d'arrimer les actions sur le territoire de la Localité de Radisson et de soutenir l'ensemble des travaux. Plus précisément, il a eu le mandat d'appuyer et d'enrichir les démarches de consultation locale, de rédiger les fondements de la politique et d'élaborer un plan d'action. Le plan d'action, couvrant la période de 2024 à 2027 inclusivement, sera accessible en ligne sur le site Internet de la Localité de Radisson.

Les orientations de la politique des aînés

10. Vision de la politique

La Localité de Radisson est un milieu dynamique caractérisé par une belle variété d'organismes et de regroupements, tant de loisirs que d'aide à la personne. Elle est un milieu de vie animé, stimulant et inclusif, où les personnes aînées ont l'opportunité de demeurer actives et de poursuivre leur contribution au sein de la communauté, dans un cadre valorisant, sécuritaire et adapté. La proximité de la nature et l'accessibilité des infrastructures de la Localité sont autant d'atouts qui positionnent avantageusement Radisson comme ''Municipalité amie des aînés''.

Par l'adoption de la présente Politique MADA, la Localité de Radisson se positionne ainsi quant à sa vision pour ses citoyens aînés. Bien sûr, tout n'est pas parfait et les consultations auprès des aînés et de différents intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle nous ont permis d'établir sept grandes orientations autour desquelles s'articulent les constats et objectifs du plan d'action :

	Milieu de vie sécuritaire	Les consultations auprès des aînés ont permis de révéler que la notion de danger peut évoluer en fonction de différents facteurs comme son degré d'autonomie, son lieu de résidence, son état de santé, son moyen de transport, etc.
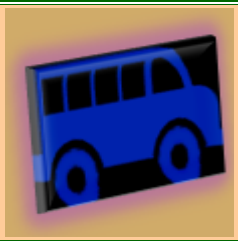	**Services de transport accessibles et adaptés**	La capacité de se déplacer par soi-même ou d'utiliser un service de transport a un impact déterminant sur la socialisation, l'accès aux services et aux soins et la capacité à s'occuper de soi-même au quotidien.

	Activités variées et accessibles, favorisant une vie active	La participation à des activités est identifiée comme un facteur de santé physique et psychologique. Elle est un moyen de choix pour lutter contre l'isolement et permettre aux aînés de continuer à se sentir actifs et utiles.
	Réseaux d'entraide pour contrer l'isolement	Les réseaux jouent un rôle important sur le plan de la sécurité et du bien-être affectif et psychologique des aînés, que ce soient un service communautaire, un lien familial, ou une simple relation de bon voisinage.
	Information pertinente, accessible et des espaces de consultation	Il est important d'adapter les outils de communication pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des aînés, tout en préservant un espace de rétroaction où ceux-ci peuvent s'exprimer et se sentir consultés.
	Offre de logement diversifiée	Le logement est un besoin fondamental pour les aînés, il se décline la plupart du temps en termes en d'accessibilité physique et financière et de disponibilité
	Place de choix pour les aînés	Entre perceptions et préjugés, qu'attendons-nous de nos aînés et comment se sentent-ils considérés, valorisés ?

À la lumière de ces orientations, la Politique des aînés de La Localité de Radisson prône une vision renouvelée du vieillissement, partagée par tous les services de la Localité et par tous les partenaires de la société.

Le plan d'action qui découle de ces orientations vise à adapter les politiques, les services et les structures locales pour répondre aux besoins des aînés d'aujourd'hui et de demain, dans le but commun de faire de La Localité de Radisson un milieu de vie où il fait bon vieillir actif et en santé.

Portrait de la population aînée de la Localité de Radisson

11. Le profil démographique des aînés de Radisson

Selon les données de l'Institut de la statistique, le Québec est l'une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus marqué dans le monde. Au cours des 20 prochaines années, toutes les régions de la province connaîtront une hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. De manière générale, les personnes de 65 ans et plus occupent une partie importante de la population de chacune des municipalités. La Localité de Radisson est également touchée par le vieillissement démographique.

Tableau 1 : Caractéristiques de population de Radisson selon l'âge.

	Population totale		Homme		Femmes	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
0 à 14 ans	**20**	**9.76%**	**10**	**4.88%**	**10**	**4.88%**
0 à 4 ans	5	2.44%	0	0.00%	5	2.44%
5 à 9 ans	5	2.44%	5	2.44%	0	0.00%
10 à 14 ans	10	4.88%	5	2.44%	5	2.44%
15 à 64 ans	**155**	**75.61%**	**90**	**43.90%**	**65**	**31.71%**
15 à 19 ans	10	4.88%	5	2.44%	5	2.44%
20 à 24 ans	5	2.44%	5	2.44%	0	0.00%
25 à 29 ans	10	4.88%	5	2.44%	5	2.44%
30 à 34 ans	15	7.32%	5	2.44%	10	4.88%
35 à 39 ans	5	2.44%	5	2.44%	0	0.00%
40 à 44 ans	20	9.76%	10	4.88%	10	4.88%
45 à 49 ans	15	7.32%	5	2.44%	10	4.88%
50 à 54 ans	25	12.20%	15	7.32%	10	4.88%
55 à 59 ans	25	12.20%	15	7.32%	10	4.88%
60 à 64 ans	25	12.20%	20	9.76%	5	2.44%
65 ans et plus	**30**	**14.63%**	**15**	**7.32%**	**15**	**7.32%**
65 à 69 ans	15	7.32 %	10	4.88%	5	2.44%
70 à 74 ans	10	4.88 %	5	2.44%	5	2.44%
75 à 79 ans	5	2.44 %	0	0.00%	5	2.44%
80 à 84 ans	0	0.00 %	0	0.00%	0	0.00%
Total	**205**	**100%**	**115**	**56.10%**	**90**	**43.90%**

Dans le cadre du recensement 2021, nous comptons 205 habitants à Radisson. L'âge moyen se situe à 46 ans. De manière générale, les personnes de 65 ans et plus occupent une partie importante de la population Radissonienne, et représente 14.63 % de de la population de la Localité, soit 30 aînés sur 205 résidents de Radisson.

Tableau 2 : Répartition de la population de Radisson par grands groupes d'âge

	Population totale		Homme		Femmes	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
0 à 14 ans	20	9.76 %	10	4.88 %	10	4.88 %
15 à 64 ans	155	75.61 %	90	43.90 %	65	31.71 %
65 ans et plus	30	14.63 %	15	7.32 %	15	7.32 %
Total	**205**	**100 %**	**115**	**56.1 %**	**90**	**43.90 %**
Âge moyen de la population	46		46,8		44	
Âge médian de la population	50,4		51,2		47	

La population est de plus en plus vieillissante. Parmi les personnes de 65 ans et plus, c'est le groupe des personnes âgées de 65 à 69 ans qui représente la concentration la plus élevée, soit 50 % de ce groupe d'âge. L'âge médian dans la Localité de Radisson est de 50,4 ans.

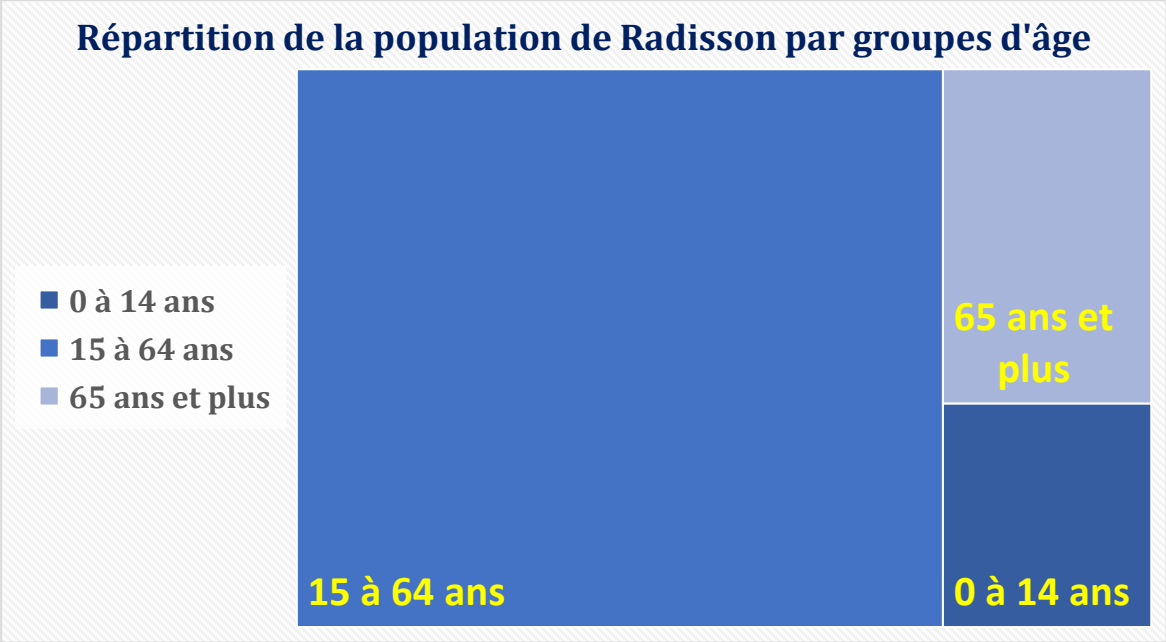

Figure 4 : Répartition (%) de la population de Radisson par grands groupes d'âge

Force est de constater que l'écart entre les hommes et les femmes s'accentue avec l'avancée en âge pour le groupe d'âge de 15 à 64 ans. Alors qu'ils sont représentés à peu près à parts égales chez les 0 à 14 ans et chez les 65 ans et plus.

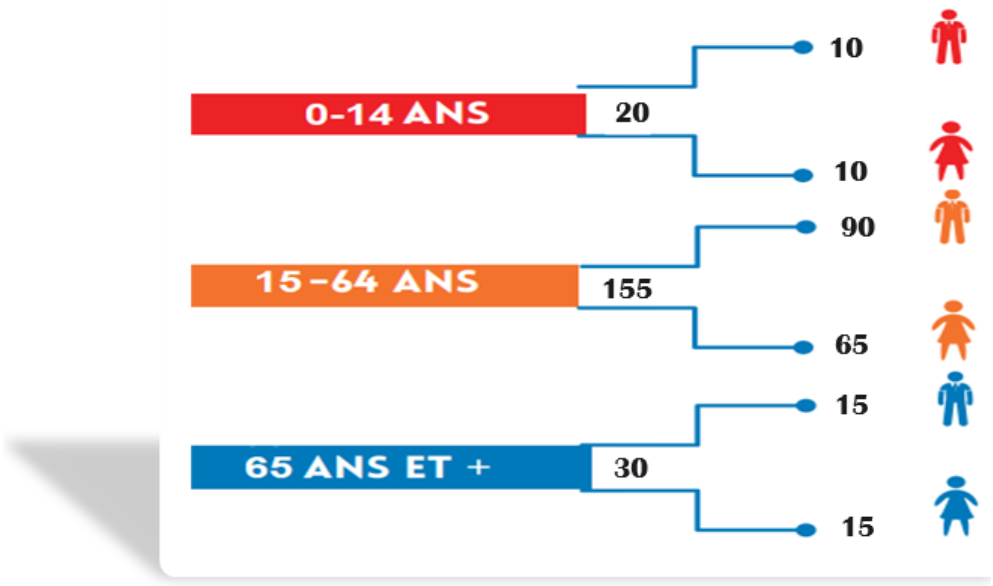

Figure 5 : Répartition de la population de Radisson, âgée de 65 ans et plus, selon l'âge et le sexe[5]

Le tableau 3 présente l'évolution de la population du Gouvernement régional

[5] Cet exercice s'est appuyé sur les données du recensement de 2021.

d'Eeyou Istchee Baie-James de l'année 2021 à 2041, selon le groupe d'âge.

Tableau 3. Estimations de la population du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James selon le groupe d'âge, du 1er juillet 2001 à 2022

Année	Total	Groupe d'âge		
		0-14 ans	15-64 ans	65 et plus
2001	1 439	307	1 028	104
2002	1 382	278	1 005	99
2003	1 364	272	988	104
2004	1 409	264	1 031	114
2005	1 418	259	1 041	118
2006	1 399	221	1 054	124
2007	1 381	221	1 038	122
2008	1 289	189	979	121
2009	1 275	184	978	113
2010	1 284	192	967	125
2011	1 333	213	982	138
2012	1 303	213	943	147
2013	1 263	200	909	154
2014	1 204	206	849	149
2015	1 152	186	798	168
2016	1 103	174	764	165
2017	1 078	166	742	170
2018	1 066	167	726	173
2019	1 070	166	725	179
2020	1 046	157	694	195
2021	1 061	169	672	220
2022	1 042	166	653	223

En regardant le Figure 6, on constate une baisse considérable de la population pour les groupes d'âge inférieur à 65 depuis 2001. Cependant, le nombre des aînés augmente au fil de temps. En effet, ce groupe d'âges est augmenté d'environ 114,42 % au fil des année dont les effectifs ont augmenté d'environ 119 personnes, pour la période (2001-2022), alors que le nombre de jeune mois de 14 ans a baissé de 45,93%.

Cet exercice s'est appuyé sur les données du recensement de 2021(Institut de la statistique du Québec[6])

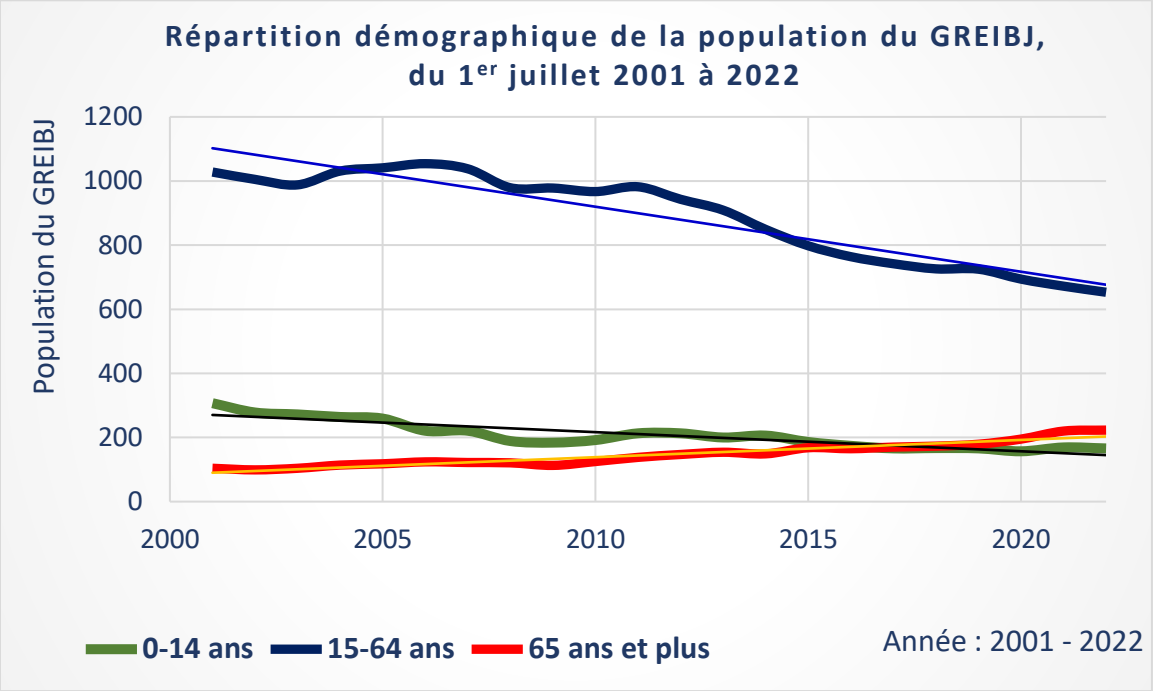

Figure 6. Répartition démographique de la population du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James selon le groupe d'âge, du 1er juillet 2001 à 2022

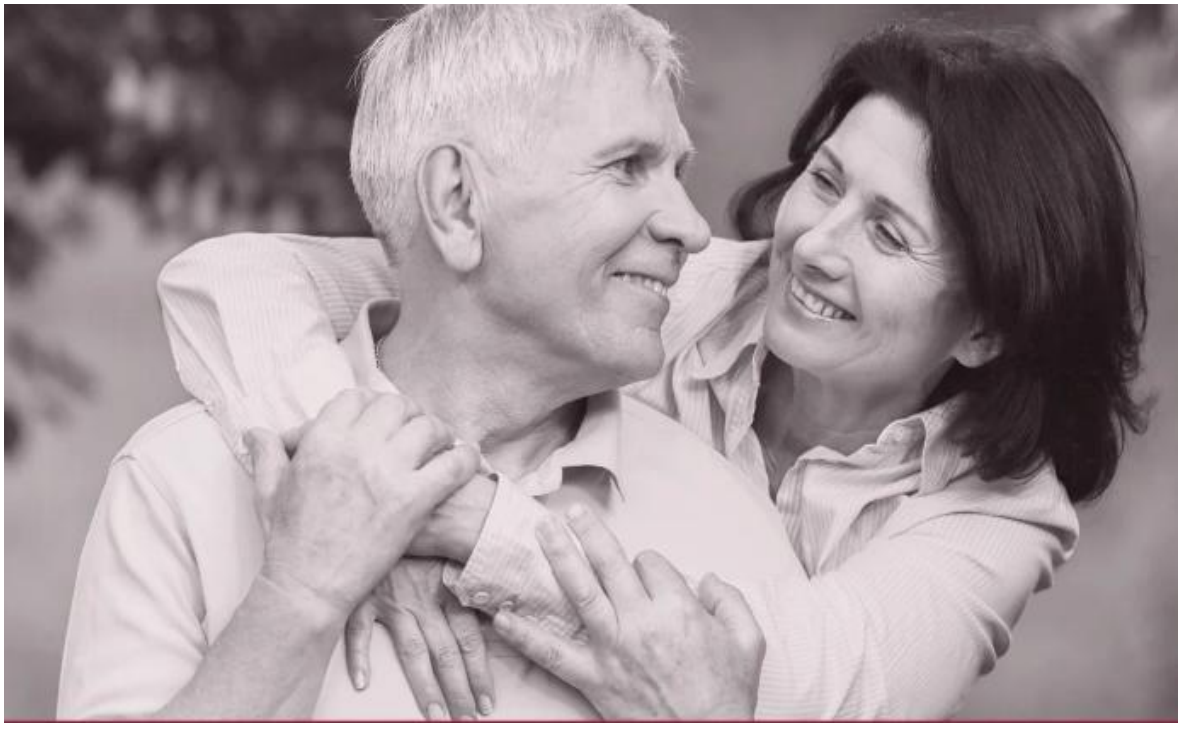

[6] https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites

Tableau 4. Répartition démographique de la population du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James âgée de 65 ans et plus, du 1er juillet 2001 à 2022

Année	65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90+
2001	39	34	21	3	6	1
2002	37	33	19	5	4	1
2003	38	37	19	5	4	1
2004	40	40	20	9	3	2
2005	42	36	23	14	1	2
2006	45	35	25	16	1	2
2007	50	33	23	8	5	3
2008	46	33	26	13	2	1
2009	46	29	23	13	2	0
2010	55	27	24	13	6	0
2011	63	28	28	15	4	0
2012	66	37	25	13	5	1
2013	80	29	23	13	8	1
2014	77	29	22	12	7	2
2015	84	44	20	16	3	1
2016	81	43	21	14	4	2
2017	82	45	24	13	4	2
2018	73	57	23	12	7	1
2019	84	56	22	9	6	2
2020	79	63	30	11	8	4
2021	96	67	32	14	7	4
2022	100	67	32	14	8	2

Tel que montré dans le tableau 4, le groupes d'âge de 65 et plus a affiché une augmentation depuis 2001.

La croissance la plus significative provient des personnes âgées de 84 à 84 ans dont les effectifs ont augmenté d'environ 366,67 %, pour la période (2001-2022).

Tableau 5. Répartition démographique du groupe d'âge du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James selon le sexe, Québec, 1er juillet 2001 à 2022

Année	Population totale			Groupe d'âge : 65 ans et plus		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2001	1 439	768	671	104	56	48
2002	1 382	730	652	99	55	44
2003	1 364	731	633	104	59	45
2004	1 409	761	648	114	65	49
2005	1 418	758	660	118	67	51
2006	1 399	753	646	124	67	57
2007	1 381	747	634	122	73	49
2008	1 289	713	576	121	69	52
2009	1 275	708	567	113	65	48
2010	1 284	716	568	125	71	54
2011	1 333	736	597	138	77	61
2012	1 303	714	589	147	84	63
2013	1 263	691	572	154	85	69
2014	1 204	657	547	149	84	65
2015	1 152	633	519	168	91	77
2016	1 103	604	499	165	92	73
2017	1 078	595	483	170	98	72
2018	1 066	586	480	173	100	73
2019	1 070	591	479	179	101	78
2020	1 046	582	464	195	110	85
2021	1 061	588	473	220	126	94
2022	1 042	560	482	223	125	98

La figure 7 représente les projections de la population du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James au cours des prochaines années, de 2021 à 2041, selon le groupe d'âge et le sexe.

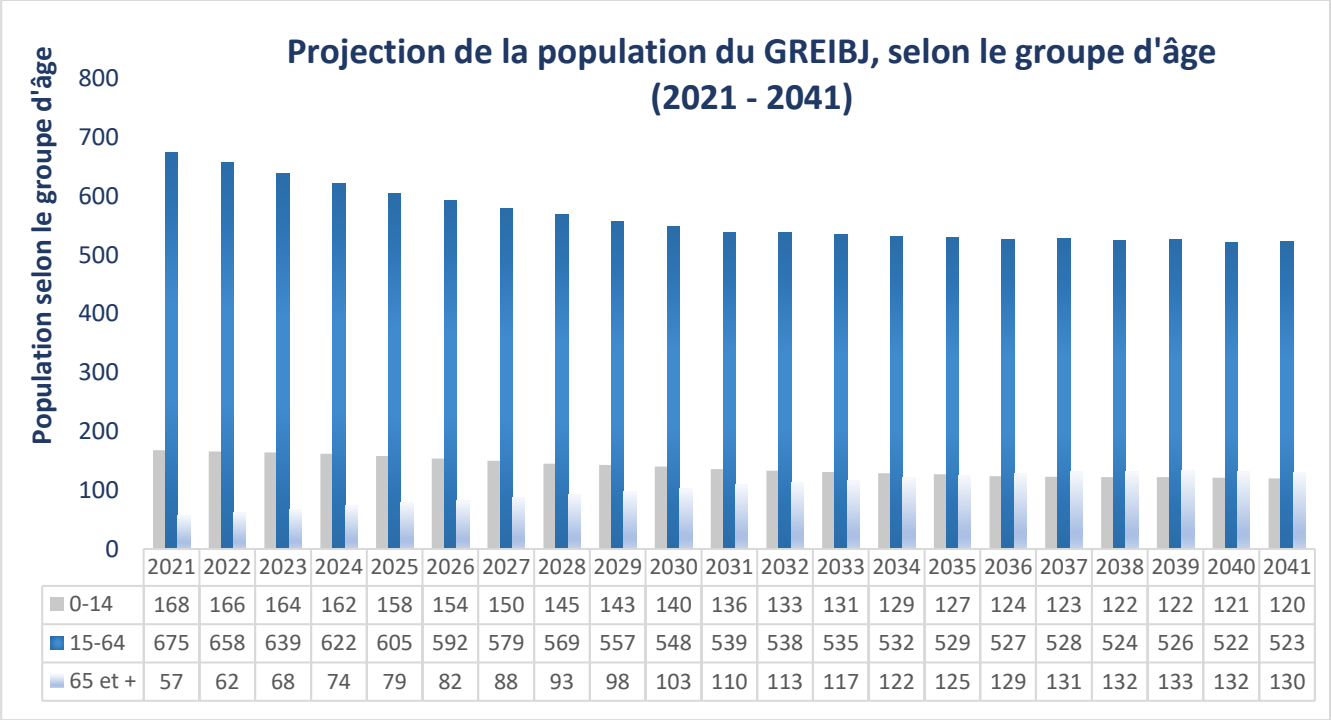

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041
0-14	168	166	164	162	158	154	150	145	143	140	136	133	131	129	127	124	123	122	122	121	120
15-64	675	658	639	622	605	592	579	569	557	548	539	538	535	532	529	527	528	524	526	522	523
65 et +	57	62	68	74	79	82	88	93	98	103	110	113	117	122	125	129	131	132	133	132	130

Figure 7 : Évolution de la répartition de la population du GREIBJ selon l'âge et le sexe de 2021 à 2041

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec mises à jour en 2021, l'âge moyen de la population radissonienne est de 46 ans, comparativement à 41,94 ans dans la province du Québec. L'âge moyen de la population du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) est de 43.5 ans, et augmente progressivement avec le temps.

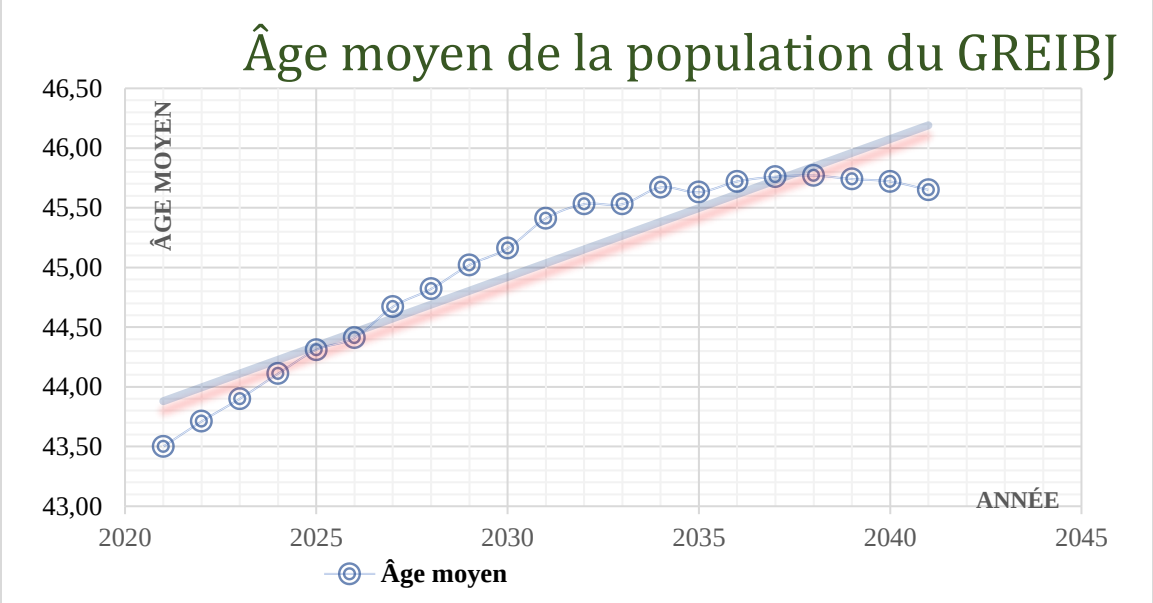

Figure 8. Évolution de l'âge moyen de la population du GREIBJ, de 2021 à 2041.

Les enjeux spécifiques de la Localité de Radisson

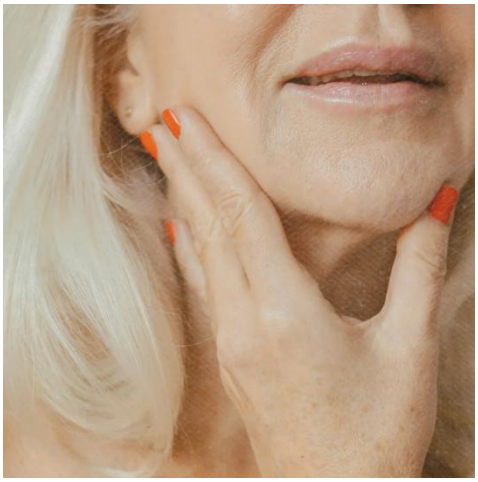

En 2021, la population de Radisson est de 205 habitants dont 30 sont personne âgées de 65 ans et palus, la population en baisse de 20% par rapport aux années 1990. Au plus fort de la période de construction, en 1977, la localité comptait près de 2 000 habitants. Le maintien des aînés dans les communautés revêt une importance notable, dans le sens où il devient un enjeu d'occupation du territoire. Cela s'explique par le fait que la catégorie d'âge entre les 0 à 64 ans tend à diminuer et qu'inversement, celles au-delà des 65 ans et plus tendent à augmenter.

La figure qui suit démontre bien le profil des aînés sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) et son évolution dans le temps. Les aînés représentent une portion de plus en plus importante de la population globale et cette tendance continuera de s'accentuer doucement, tel qu'illustré dans les projections démographiques. À cet égard, le GREIBJ n'est pas différente de l'ensemble du Québec, même si certains écarts y sont un peu plus marqués.

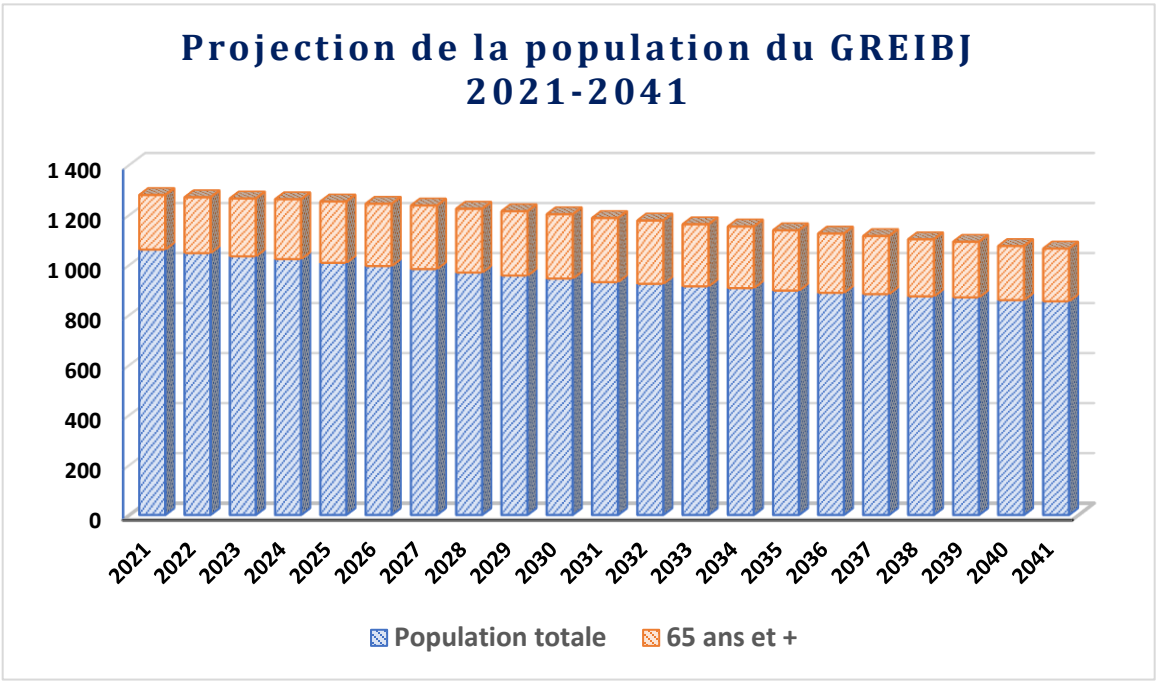

Figure 9 : Projections démographiques de la portion 65 et plus, en pourcentage de la population, du GREIBJ, de 2021 à 2041.

À travers les groupes de discussion et les rencontres avec les citoyens de la Localité de Radisson, il est apparu que les aînés souhaitent demeurer à leur domicile le plus longtemps possible et que la santé ainsi que l'accès aux soins et aux services de proximité sont des thèmes qui favorisent leur rétention.

Toutefois, il appert que des aménagements, des milieux de vie sécuritaires et adaptés aux et des infrastructures particulières doivent également être offertes aux aînés afin qu'ils participent, qu'ils s'impliquent et qu'ils demeurent en santé en concevant ou en adoptant de saines habitudes de vie. Dans le même sens, il est important de se préoccuper des conditions de vie des citoyens aînés de la Localité de Radisson, puisqu'il s'agit d'un déterminant important dans un contexte d'accès aux services et aux ressources en milieux éloignés.

12. Principes reliés au vieillissement actif

12.1 Principe du vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le gouvernement du Québec fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.

Figure 10 : concept de vieillissement actif préconisé par l'OMS

Les trois piliers que sont la participation, la santé et la sécurité trouvent leur expression dans neuf champs d'action permettant aux personnes aînées de fonctionner dans la vie de tous les jours, de demeurer en contact avec un

réseau de relations et de participer à des activités selon leurs préférences et leurs capacités (OMS, 2002).

12.2 Participation

Les aînés contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens, non seulement à leurs yeux, mais également aux yeux de la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclure dans son milieu et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

12.3 Santé

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien- être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

12.4 Sécurité

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les

proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des aînés qui y vivent.

13. Quelques faits sur les personnes âgées à Radisson

- Lors du recensement 2021, 30 personnes âgées de 65 ans et plus résidaient sur le territoire de la Localité de Radisson, représentant 14,63 % de la population totale de la Localité.
- Les projections sur le vieillissement de la population du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) indiquent que les personnes âgées de 65 ans et plus seront au nombre de 211 en 2041 et représenteront 25 % de la population totale du GREIBJ.

Orientations et objectifs généraux
Grandes orientations

La politique en faveur des personnes âgées de La Localité de Radisson représente la pierre d'assise dans l'appropriation des réflexes orientés vers les personnes âgées, en continuité et en complémentarité avec les autres politiques et plans d'action municipaux. En accord avec les principes du vieillissement actif, le conseil local de Radisson désire permettre à ses citoyennes et citoyens de vieillir tout en restant active, en lui offrant les conditions pour rester en bonne santé, sécurité et participer aux différentes sphères de la communauté. La politique des aînés et aînées poursuivra les objectifs suivants :

1 Assurer la diffusion efficace de l'information sur les ressources et les services pour les aînés

Les divers ressources, services et activités qui peuvent être mis à la disposition des aînés de Radisson sont nombreux et de nature variée. Cependant, les anciens, même ceux qui travaillent depuis longtemps dans le domaine, ont parfois du mal à s'y retrouver. En effet, l'efficacité de la diffusion des informations concernant les services, les activités, les ressources, etc. comme le manque de connaissances et d'accès à l'informatique, l'absence de stratégie spécifique aux aînés, etc. sont également préoccupantes, comme les besoins liés au vieillissement.

Dans ce contexte, La Localité de Radisson entend faire la promotion de ses stratégies de diffusion de l'information, notamment auprès des aînés. Elle désire également collaborer avec les différents organismes communautaires à tous les niveaux et dans tous les domaines afin de faciliter l'accès à l'information relative aux ressources et les services pour les aînés et leur entourage.

La Localité de Radisson cherche donc à adopter des stratégies qui consistent à assurer la diffusion de l'information dans des formats et sur des médias adaptés aux aînés, mais aussi à favoriser le partage d'information, d'intérêts et d'idées avec ses partenaires communautaires.

2 Promouvoir l'égalité d'accès aux ressources

Cette orientation s'inscrit dans une approche anti-âgiste à l'égard du droit et vise à promouvoir une réelle égalité des personnes âgées. Il vise également à réduire toutes sortes d'inégalités qui peuvent être causées par des caractéristiques socio-démographiques, telles que les revenus, les capacités physiques, etc.

C'est-à-dire que cette orientation est établie à partir des principes qui devraient aborder de manière proactive les approches et attitudes négatives, aux niveaux individuel et systémique, envers les personnes âgées telles qu'elles se manifestent dans le droit.

3 Promouvoir l'accès à la vie récréative, culturelle, éducative et de socialisation

Les aînés radissoniens représentent une ressource inestimable en termes de savoir-faire. Leur participation à la vie communautaire contribue également à renforcer les liens intergénérationnels et sociaux et leur permet de mettre à profit leurs compétences et leurs connaissances et de vivre des expériences bénéfiques et significatives.

Pour pouvoir offrir les bénéfices associés à l'accès à la vie récréative, communautaire et sociale, celle-ci doit être déclinée en programmes, événements et activités accessibles et adaptés des besoins et des capacités des aînés. Il faut aussi assurer un accès à des services de qualité et de proximité sans égard à son statut ou à ses conditions.

La Localité de Radisson, reconnaissant les impacts positifs à la fois pour les individus et la collectivité Radissonienne, s'engage à déployer les ressources et expertises dont elle dispose de façon à faciliter l'accès à la vie récréative, communautaire et sociale de ses citoyens aînés.

4 Favoriser le maintien des aînés dans le milieu

Le maintien de personnes aînées dans leur milieu de vie est essentiel pour assurer la vitalité des municipalités du territoire. Cette orientation se met en place de plusieurs manières. Que ce soit par la conservation des services de proximité, des soins à domicile adéquats ou des logements adaptés, l'objectif est de maintenir les personnes aînées le plus longtemps possible dans leur rue, quartier ou dans leur municipalité.

La communauté actuelle de Radisson est l'héritière du travail des personnes aînées qui y ont contribué pendant longtemps. À ce titre, La Localité de Radisson doit leur reconnaître le droit de demeurer dans leur milieu de vie et au sein de leur Localité. Elle doit également assurer une adaptation du cadre de vie leur permettant d'y évoluer le plus longtemps possible et en toute sécurité.

Vieillir et vivre ensemble place les personnes aînées au cœur des préoccupations du conseil de Radisson et vise l'amélioration de leur qualité de vie pour permettre leur pleine contribution au développement de la communauté radissonienne. À ce chapitre, la Localité de Radisson s'engage à explorer les avenues à sa portée afin de contribuer au maintien des aînés dans la communauté.

Une partie des actions soutenant l'orientation de favoriser le maintien des aînés dans leur milieu concerne l'aménagement des espaces et des voies publiques, domaines relevant en grande partie de la Localité de Radisson. D'autres services sont cependant assurés par les organisations du milieu, en collaboration avec les services municipaux.

Cette orientation reconnaît le caractère précieux du savoir et du savoir-faire des aînés et favorise la transmission de cette richesse aux générations qui suivent en vue de développer une société qui bâtit des ponts entre ses générations pour une communauté radissonienne ouvert et meilleur.

5 Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie

La santé des personnes aînées est influencée par l'environnement dans lequel ils évoluent. Peu importe où une personne âgée réside sur le territoire de La Localité, l'environnement social et physique doit lui offrir toutes les opportunités de vivre en bonne santé.

Ainsi, cette orientation a pour originalité de rassembler les stratégies d'action associées aux pouvoirs dont dispose la Localité pour agir vers la création d'environnements favorables à l'adoption d'un mode de vie physiquement active et de saines habitudes alimentaires. En effet, La Localité se trouve au cœur de l'action collective pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, car elles disposent de leviers importants de transformation grâce à leurs compétences, leurs instruments d'action publique et leurs interventions sur l'espace public.

6 Améliorer la qualité des milieux de vie des personnes aînées

Le vieillissement de la population Radissonienne met en lumière un enjeu majeur, soit la marchandisation croissante des services pour les aînés contribue à une perte de l'accessibilité, de l'abordabilité et de la qualité des services, alors que la rentabilité financière prime sur la personne. De plus, l'isolement de ces personnes multiplie les risques de perte de jouissance de la qualité de vie et les

conduit la plupart du temps à la vulnérabilité psychologique, sociale et physique. L'enjeu ici est de pouvoir offrir aux personnes aînées les ressources qui leur permettront de maintenir leur qualité de vie, tout en prenant en considération que le vieillissement des personnes rime avec fragilisation des conditions de vie, perte de capacités et besoins croissants en matière de santé et de soutien.

La Localité de Radisson, en collaboration avec les organismes du milieu, a la responsabilité de penser et d'agir pour offrir un vieillissement heureux et digne. En effet, elle entend agir à titre de facilitateur en matière de santé et de soutien communautaire de manière à favoriser le maintien de la qualité de vie des aînés radissoniens. En ce sens, La Localité cible de nombreuses initiatives collectives, prometteuses, qui méritent d'être mieux connues, comprises, déployées et/ou reproduites et qui participent :

- L'amélioration de la qualité des milieux de vie, la démarchandisation et l'accessibilité économique et géographique des services ;
- La démocratisation des services offerts par une plus grande participation sociale des aînés et de leurs proches dans la définition des besoins, des solutions et de leur évolution ;
- Renforcer la solidarité intergénérationnelle ;
- La revitalisation et la vitalité des territoires par le maintien et le développement des services de proximité, notamment en milieu rural.

7 Encourager la mobilité active et collective

La mobilité active est une composante essentielle du développement durable. Elle permet de contrer les conséquences d'un mode de vie sédentaire en plus d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population. En effet, la mobilité active permet non seulement de se déplacer gratuitement ou à moindre coût dans son milieu de vie, mais aussi de favoriser les loisirs, le sport et les saines habitudes de vie chez les aînés. L'environnement physique doit donc être sécuritaire, attrayant et intéressant afin de faciliter la marche ou le vélo.

La Localité de Radisson doit effectivement se doter d'une vision forte de la mobilité active. Pour se faire, celle-ci doit être ambitieuse et remettre les déplacements à échelle humaine au cœur de ses priorités.

L'accès facile et sécuritaire aux destinations du quotidien est un enjeu important pour les aînés. En effet, une bonne accessibilité aux services et aux équipements peut avoir des effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des aînés et contribuer à leur inclusion sociale.

8 S'adapter au contexte évolutif du vieillissement

Cette orientation vise à assurer l'adaptation de cette politique aux défis évolutifs du vieillissement. Les personnes âgées ne forment pas un groupe hétérogène et leurs besoins doivent être perçus de cette façon. Étant donné que la vieillesse se compose de plusieurs phases différentes de la vie, il est important que les actions répondent à des besoins différents au fil du temps. De plus, le vieillissement est un phénomène grandissant dans nos sociétés, et il y a fort à parier que d'autres problématiques se poseront avec le temps. La Localité de Radisson doit avoir une vision qui saura s'adapter à cette évolution.

Conclusion

La politique MADA est le fruit du travail des citoyens, des partenaires, des membres de l'administration et des élus de La Localité de Radisson. Ils joueront un rôle important dans le vieillissement actif de la population de Radisson. Cette politique et son plan d'action triennal se veulent un document mobilisateur tant au sein de l'appareil municipal que dans l'ensemble de la communauté radissonienne.

Dans son souci d'offrir un milieu de vie de qualité à l'ensemble de sa population, La Localité s'engage à réaliser les étapes de la démarche MADA, telle que proposée par le Secrétariat aux aînés. L'exercice a permis d'identifier les besoins et de développer des outils pour favoriser le vieillissement actif dans sa communauté. Ainsi, la politique et les plans d'action en faveur des aînés guideront les décisions des membres du conseil en matière de développement social, d'aménagement du territoire, etc. Au cours des trois prochaines années, le comité de pilotage et de suivi MADA se mobilisera pour mettre en œuvre le plan d'action et faire de leur communauté un meilleur endroit où vieillir.

Des suivis internes seront également nécessaires afin de mobiliser l'ensemble de l'appareil municipal autour des enjeux liés au vieillissement de la population et de l'adaptation conséquente des services et programmes municipaux.

Remerciements

La présentation de la présente politique représente la fin d'une étape importante dans la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). Les actions du plan découlent de la consultation auprès de plusieurs aînés du territoire. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter le fruit de cette démarche. Ce document se veut une référence pour les prochaines années quant à l'intervention de la Localité en regard des personnes aînées.

Avec cette nouvelle Politique MADA, nous venons confirmer l'importance de nos aînés pour la Localité de Radisson, car leur qualité de vie doit être au centre de nos préoccupations.

La Localité de Radisson tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé à la concrétisation de cette importante réflexion, notamment les membres du comité de pilotage.

Merci également aux citoyens et aux organismes qui ont participé à nos différents processus de consultation, sans eux rien de tout cela ne serait possible.

Finalement, nos sincères remerciements au ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés) pour leur contribution financière à la réalisation de cette politique.

Merci à tous !

Nabil Boughanmi
Directeur général et greffier
Localité de Radisson